

---

**Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, les perspectives budgétaires pour 2024-2025, le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFR**

---

Cote du document: EB 2022/137/R.4

Point de l'ordre du jour: 4 a)

Date: 12 décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: EXAMEN**

**Documents de référence:** [AC 2022/167/R.3](#)

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à examiner le présent document.

---

---

**Questions techniques**

**Saheed Adegbite**

Directeur

Bureau de la stratégie budgétaire

courriel: [s.adegbite@ifad.org](mailto:s.adegbite@ifad.org)

---

## **Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, les perspectives budgétaires pour 2024-2025, le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP**

1. La direction a fait observer, en présentant le point concerné à l'ordre du jour, que le projet de budget 2023 était le fruit d'un long processus interne et que les avis exprimés par le Comité d'audit et le Conseil d'administration sur l'aperçu général présenté en septembre, ainsi que les observations formulées au séminaire informel du Conseil, tenu au début du mois de novembre, avaient été pris en compte.
2. Elle a rappelé les circonstances difficiles. Après plusieurs années de réformes, et d'étoffement et de complexification du portefeuille, le FIDA devrait en 2023 exécuter 40 nouveaux projets et programmes, chiffre record, sachant que le niveau d'engagement se situait à 1,5 milliard d'USD, dans un contexte d'insécurité alimentaire croissante.
3. Conformément aux engagements souscrits dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), la direction a confirmé que le budget 2023 tournait principalement autour des programmes de pays et de la décentralisation 2.0, des coupes étant au contraire consenties dans d'autres domaines (recherche, volume de la documentation). Ces arbitrages faits, la direction avait pu ramener la croissance réelle du budget à 2,9%, contre 3,5% proposés dans l'aperçu général.
4. Il a été noté que le taux d'inflation composé (2,33%) s'expliquait par le suivi minutieux du niveau des prix, mais aussi par plusieurs variables, notamment la forte appréciation du dollar des États-Unis.
5. Les 6,5 millions d'USD demandés au titre du budget d'investissement en 2023 étaient confirmés, de même que le retour au seuil de 3% de report de crédit, comme avant la pandémie, sachant que le taux d'utilisation prévu en 2022 se situait dans les alentours de 97,7%.
6. En ce qui concerne les perspectives à moyen terme, la direction a souligné qu'il serait important d'intégrer ce point à la Consultation sur FIDA13.
7. Le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté le projet de budget-programme axé sur les résultats, qui s'était nourri des délibérations tenues avec le Comité d'audit, le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration en septembre et octobre 2022 et de leurs remarques encourageantes.
8. Pendant l'aperçu des activités prévues pour 2023, il a été noté que, dans son projet de budget-programme pour 2023, IOE avait tenu compte de sa stratégie pluriannuelle et que la petite hausse du budget présentée dans l'aperçu n'avait en partie plus lieu d'être, les dépenses de personnel prévues ayant été réduites. L'enveloppe demandée en 2023 était donc inférieure, en chiffres nominaux, aux budgets respectifs d'IOE en 2019, 2020, voire 2010.
9. Le Comité d'audit a salué le processus inclusif et consultatif d'élaboration du budget, qui avait été mené de main de maître. Il a salué les améliorations apportées au document depuis septembre. Les membres ont su gré à la direction de ses efforts de resserrement des priorités autour des réformes du FIDA et de ses

orientations stratégiques renouvelées. Ils ont souligné combien il importait de donner la priorité au cœur de métier du FIDA, dont l'efficacité reposait sur les programmes de pays, et se sont félicités que des économies aient pu être dégagées.

10. Quoique conscients de la situation particulière du FIDA, certains membres ont souligné qu'ils s'attendaient à ce que le budget des organisations internationales reste constant. Le FIDA était encouragé à rester concentré sur la décentralisation, mais des clarifications supplémentaires ont été demandées sur le reclassement des priorités et sur les activités auxquelles il faudrait par conséquent renoncer. Certains membres se sont inquiétés de la perspective d'un recul du rôle du FIDA en ce qui concerne, d'une part, les activités de participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays et, de l'autre, dans la collaboration multilatérale et interorganismes, y compris avec les organismes ayant leur siège à Rome (domaine sur lequel le Conseil d'administration avait au contraire par le passé demandé d'insister).
11. La direction a expliqué que le recul de l'engagement mondial dans l'ordre des priorités supposerait de repenser la participation du FIDA à certaines réunions et forum, sans toutefois laisser passer les grandes occasions de collaboration et de mobilisation des ressources. La direction restait elle aussi convaincue de l'importance de la décentralisation.
12. Des clarifications ont été demandées sur la définition et le classement des coûts, tel ou tel membre ayant demandé davantage d'informations susceptibles de faciliter la comparaison avec les autres institutions financières internationales, y compris en ce qui concerne l'initiative de budgétisation SMART (coût direct contre coûts indirects).
13. Les membres ont noté le très fort taux de vacances de postes et ont demandé quelles étaient les dispositions budgétaires prises à ce sujet, compte tenu notamment de la création de postes supplémentaires. Ils ont remercié la direction des efforts faits pour donner à la résorption de ce taux la priorité. Sans méconnaître la difficulté, la direction a indiqué au Comité qu'elle prenait la question très au sérieux et accordait à cet égard toute l'attention voulue à l'équilibre géographique et à l'équilibre femmes-hommes. Elle a confirmé que le fait de pourvoir les postes en 2023 n'aurait aucune incidence budgétaire, les provisions voulues étant faites.
14. Certains membres se sont inquiétés de l'augmentation des dépenses de conseil dans le projet de budget 2023 et de la justification de la hausse des frais de voyages, alors même que le FIDA était de mieux en mieux ancré sur le terrain. Ces membres rappelaient en particulier que la direction avait par le passé justifié la création de postes par la perspective d'une baisse des coûts de consultants, et signalaient par ailleurs qu'il semblait contradictoire de décentraliser davantage l'institution (et donc d'ouvrir des crédits à ce titre) tout en prévoyant des frais de voyages supplémentaires.
15. Les membres se sont félicités des perspectives encourageantes quant à l'utilisation du budget 2022, certains d'entre eux encourageant le FIDA à réduire les reports de crédits. La direction a quant à elle insisté sur l'importance de ces reports de crédits, qui permettaient de faire face aux imprévus.
16. Pour conclure, certains membres ont également constaté avec une certaine préoccupation que le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies n'avait donné lieu à aucun gain d'efficacité, et que, contrairement aux attentes, il était même demandé d'inscrire de nouvelles dépenses récurrentes au budget administratif au titre de ce plan.

17. Le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, et le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 d'IOE ont été considérés comme examinés. Il a été convenu que le document serait soumis au Conseil d'administration à sa session de décembre.